

# **Positions des thèses de 3e cycle soutenues devant la Faculté en 1962**

Faculté des lettres et sciences  
humaines de Paris

Gérard Adam

Cécile Andrieux

**Presses universitaires de France**

PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES  
ET SCIENCES HUMAINES DE PARIS

POSITIONS DES THÈSES  
DE TROISIÈME CYCLE

POSITIONS DES THÈSES  
DE TROISIÈME CYCLE  
*soutenues devant la Faculté  
des Lettres et Sciences humaines de Paris  
en 1962*

414

8° Z

36627

(11)

PROCEEDINGS OF THE  
DEPARTMENT OF THE ARMY

AND THE ARMY MEDICAL DEPARTMENT  
OFFICE OF THE CHIEF OF MEDICAL SERVICES  
WASHINGTON, D. C.  
1945

PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES  
ET SCIENCES HUMAINES DE PARIS

*Série « Recherches », tome XI*

---

---

# POSITIONS DES THÈSES DE TROISIÈME CYCLE

*soutenues devant la Faculté  
en 1962*



**PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE**  
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

—  
1964

UNIVERSITÉ DE PARIS  
FACULTÉ DES SCIENCES  
1964

POSITIONS DES THÈSES  
DE TROISIÈME CYCLE

contenu dans le livre

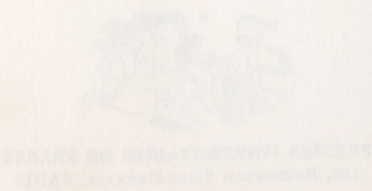
DÉPOT LÉGAL

1<sup>re</sup> édition . . . . 1<sup>er</sup> trimestre 1964

TOUS DROITS

de traduction, de reproduction et d'adaptation  
réservés pour tous pays

© 1964, *Presses Universitaires de France*



## AVANT-PROPOS.

*L'avant-propos placé en tête du volume des Positions des thèses de 3<sup>e</sup> cycle soutenues... en 1960 et 1961 a déjà précisé pourquoi et dans quel esprit la Faculté estime utile de publier ces textes que les nouveaux docteurs doivent rédiger et remettre après la soutenance de leur thèse.*

*Il ne tient pas à elle que leur publication n'aboutisse dans des délais plus brefs. Peut-être le caractère même de nos études encourage-t-il assez l'individualisme pour que quelques auteurs fassent trop longtemps attendre le manuscrit — il suffit d'un — dont l'absence retarde l'impression de l'ensemble. Du moins, cette fois, notre insistance a-t-elle été récompensée. Finalement, tous les manuscrits nécessaires ont pu être rassemblés. Seuls se trouvent exclus de ce volume ceux qui concernent les thèses dès maintenant publiées. Il va de soi, d'ailleurs, que ces thèses elles-mêmes sont mentionnées, sous leur rubrique et à leur date, dans la table méthodique qui termine ce volume, cependant qu'une liste spéciale donne à leur sujet toutes les indications bibliographiques souhaitables.*

*La statistique met en face, parfois, de curieuses rencontres. Il avait été soutenu devant la Faculté soixante-deux thèses de 3<sup>e</sup> cycle en 1960 et 1961. Il en a été soutenu soixante et une en 1962. Cette coïncidence entre la « production » des deux premières années d'existence et celle de la troisième prouve que l'institution, loin de dépérir après une flambée initiale, se développe et, donc, répond à un besoin. Dès maintenant, ce doctorat équilibre, dans les statistiques de la Faculté, le doctorat ès lettres et le doctorat d'Université. Il serait dans la nature des choses qu'à brève échéance il les distançât. Passer d'abord par lui n'est pas indispensable. N'empêche qu'il a été créé pour permettre à de jeunes chercheurs de faire leurs preuves avant d'élargir leurs recherches.*

*La statistique révèle encore que, sur ces soixante et une thèses de 1962, la moitié environ ont été préparées à la Faculté, dans les*

groupes de travail que dirigent ses professeurs en tant que tels. Les autres proviennent d'autres institutions, avec une nette prédominance pour la VI<sup>e</sup> Section (Sciences économiques et sociales) de l'École pratique des hautes études, à laquelle, d'ailleurs, appartiennent des professeurs tant des Facultés des lettres et sciences humaines que des Facultés de droit et des sciences économiques. Ainsi se saisit au vif de la réalité la collaboration, dont le souci inspire tous les textes réglementaires sur l'organisation du 3<sup>e</sup> cycle littéraire, entre la Faculté et les autres grands établissements d'enseignement supérieur de Paris. Chez elle comme chez eux s'enseignent et s'appliquent les méthodes de la bonne recherche dans un domaine assez large pour que tous y aient place.

Aussi bien, de l'ampleur de ce domaine, les positions des thèses ci-dessous publiées et leur classement final sous des rubriques qui correspondent au titre que le jury, au sortir de la soutenance, a choisi dans une liste officielle pour définir le doctorat décerné au candidat, apportent le meilleur témoignage. Certaines disciplines peuvent paraître plus achalandées que d'autres : hasard ou plus adéquate adaptation de la formule à leurs conditions propres ? Peut-être, un jour, nos trois doctorats seront-ils à leur tour l'objet d'une thèse de 3<sup>e</sup> cycle. Et, certes, de l'épistémologie à la sociologie universitaire, les angles divers sous lesquels l'étude pourrait être menée mettraient en jeu plus d'une discipline.

Mais, pour le moment, une seule chose importe : que l'existence de ces travaux ne reste pas ignorée et que chacun, au moins par l'intermédiaire du directeur de recherches, puisse entrer en rapport avec l'auteur.

André AYMARD,  
Doyen de la Faculté  
des lettres et sciences humaines  
de l'Université de Paris.

## LE NEOLITHIQUE DANS LE BASSIN PARISIEN.

Thèse soutenue par M. Gérard BAILLOUD, le 16 janvier 1962.  
Directeur de recherches : M. LEROI-GOURHAN, professeur  
à la Faculté des lettres et sciences humaines.

Le but de ce travail est de préciser le cadre chronologique de la période néolithique dans le bassin de Paris et de donner une description, aussi complète qu'il est possible, des diverses civilisations, groupes culturels ou courants de civilisation, qui y sont représentés. A cet effet, a été effectuée, groupe par groupe, la synthèse des données fournies par l'ensemble des sites dont l'homogénéité est certaine et la datation indiscutable : ensembles funéraires et habitats en fosse; les stations et ateliers de surface ont été systématiquement laissés de côté. L'introduction met en relief les incertitudes et contradictions qui entachent la conception présente du *campignien*, dans lequel viennent se mêler des éléments de dates et d'origines très diverses (ateliers de taille, habitats non datables); le *campignien* ne peut pas être considéré comme une civilisation néolithique, au sens donné actuellement à ces deux termes. Les trois grands chapitres de l'ouvrage sont consacrés à la description des principales civilisations néolithiques représentées dans le Bassin parisien (*rubané*, *chasséen*, *Seine-Oise-Marne*) et à l'étude de leur genèse; des chapitres plus courts décrivent des groupes culturels moins importants, dont certains sont encore inédits.

Le *rubané* est la première civilisation certainement néolithique qui apparaît dans le nord de la France, au quatrième millénaire avant notre ère; il représente, indubitablement, une immigration venue des régions rhénanes; l'importance de l'implantation *rubanée* dans le Bassin parisien, très supérieure à ce qui a été jusqu'ici communément admis, est estimée, pour la première fois, à sa juste valeur; habitats et sépultures sont également bien représentés; il ne s'agit pas, en outre, d'un épisode sans lendemain et la contribution du *rubané* à la genèse d'un certain nombre de groupes culturels du néolithique moyen apparaît essentielle. Des influences orientales (Roessen) et méridionales (Chassey), agissant de concert sur un substrat *rubané*, aboutissent à la formation, vers —3.000, du groupe de Cerny, qui est ici décrit pour la première fois. A la même époque est attribué le petit groupe de Menneville, centré



sur le nord-est du Bassin parisien, dont les affinités sont surtout alsaciennes. Le groupe d'Augy-Sainte-Pallaye, récemment identifié dans le sud-est du Bassin parisien et encore pratiquement inédit, est également attribué, avec un certain doute, au néolithique moyen. Le fait marquant de cette période est cependant l'extension au Bassin parisien de la civilisation de Chassey, originaire de France méridionale. On observe cependant dans la région étudiée, associée à une céramique très proche de celle du Midi, une industrie lithique fondamentalement différente, de type *campignien*. Cette dissemblance n'est pas sans poser des problèmes de terminologie, qui sont discutés; l'appellation de *chasséen septentrional* semble propre à rendre compte à la fois des affinités et des différences. La civilisation de *Seine-Oise-Marne*, bien connue par plus de trois cents sépultures collectives, occupe le néolithique récent et le chalcolithique. Ses éléments constitutifs sont d'origines très diverses, mais les éléments orientaux paraissent y être prépondérants. La civilisation des gobelets campaniformes, mal représentée, est intrusive dans cet ensemble.

Pour chacune des civilisations que nous avons énumérées, sont étudiés, systématiquement, les habitats, les sépultures, les différents aspects du matériel archéologique, les données concernant la vie économique et sociale, les problèmes d'origine et de datation. La conclusion met l'accent sur le fait que les groupes culturels étudiés ne se présentent pas, quant à leur origine, comme des blocs monolithiques, mais montrent tous, à un degré plus ou moins important, la fusion d'éléments d'origines géographiques très variées. Beaucoup de ceux-ci n'indiquent que des contacts ou des influences et non des mouvements de population. Au total, seuls deux mouvements de population notables peuvent être décelés sur une durée couvrant un millénaire et demi.

## INVENTAIRE DES MANUSCRITS GRECS D'ARISTOTE ET DE SES COMMENTATEURS.

Contribution à l'histoire du texte d'Aristote.

*Thèse soutenue par M. André WARTELLE, le 24 janvier 1962.*

*Directeur de recherches : M. DAIN, directeur d'études à l'École pratique des hautes études (4<sup>e</sup> section).*

L'inventaire des manuscrits grecs d'Aristote et de ses commentateurs constitue une recherche importante, contribuant au renouvellement des études aristotéliennes, renouvellement auquel collaborent philologues et philosophes depuis quelques années.

Cet inventaire a été établi, après examen des catalogues des bibliothèques, en utilisant les indications bibliographiques fournies par le *Répertoire des bibliothèques et des catalogues de manuscrits grecs*, de M. l'abbé M. Richard (Paris, 1958). Directement accessibles, dans la salle de travail du département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale ou à la section grecque de l'Institut de recherche et d'histoire des textes, ces catalogues — qui donnent des renseignements suffisants sur l'ensemble des manuscrits grecs connus, (sauf pour une partie du fonds du Vatican, pour les couvents des Météores et quelques autres monastères de Grèce) — ont fourni un total de deux mille deux cent quatre-vingt-trois manuscrits grecs d'Aristote ou de ses commentateurs. Si l'on estime à cinquante-cinq mille, environ, le total des manuscrits grecs existant aujourd'hui dans le monde, on est amené à considérer comme très importante la proportion de manuscrits aristotéliens. Sans doute, Aristote est-il l'auteur grec profane qui a été le plus étudié, puisque même l'œuvre de Platon — qui pourtant a été conservée en entier — est représentée, dans la tradition, par un nombre notablement moins grand de manuscrits : seuls les manuscrits grecs bibliques et ceux de certains Pères de l'Église (en particulier Saint Jean Chrysostome) sont nettement plus nombreux que les manuscrits d'Aristote.

L'œuvre, ou plutôt l'ensemble d'œuvres, du Stagirite qui a été le plus copié et commenté est l'*Organon*, habituellement pré-

cédé de l'*Isagogè* de Porphyre, ainsi appelé parce qu'il constitue, dans l'esprit d'Aristote et de ses successeurs, l'*instrument* par excellence de toute *logique*; c'est aussi l'œuvre dont on possède les témoins directs les plus anciens (mis à part, évidemment, le cas des papyrus, qui sont exclus de cet inventaire) : le manuscrit aristotélicien le plus ancien paraît bien être ce fragment des *Sophistici Elenchi*, conservé à Paris (Parisinus suppl. gr. 1362), sur un parchemin du IX<sup>e</sup> siècle : il est d'ailleurs le seul texte d'Aristote que nous ayons en écriture onciale; d'autre part, la liste des manuscrits antérieurs au XIII<sup>e</sup> siècle comporte cinquante-neuf numéros : parmi ceux-ci, vingt-cinq, soit près de la moitié, donnent l'*Organon* en entier, ou en partie, ou bien des commentaires ou scolies sur l'*Organon*. Dans la mesure où cette liste est complète, elle donne une idée de l'influence considérable que la logique d'Aristote a exercée sur le haut Moyen âge : s'il y a eu une renaissance aristotélicienne au XIII<sup>e</sup> siècle, c'est parce qu'elle était préparée depuis longtemps.

Des observations analogues pourraient, à peu de choses près, être faites à propos de la *Physique*, précisément parce qu'elle a été conçue comme devant servir d'introduction à la *Métaphysique* : celle-ci est d'ailleurs également de tradition ancienne, ainsi que le traité *De caelo*, le traité *De anima*, la *Morale à Nicomaque*, la *Rhétorique* et la *Poétique*. En revanche, la *Politique* et la plupart des traités d'*Histoire naturelle* sont, dans l'ensemble, de tradition un peu plus tardive et bien représentés à partir du XIV<sup>e</sup> siècle.

En définitive, on peut dire que la tradition du texte d'Aristote est ancienne et de bonne qualité. D'ailleurs, ce sont bien les textes les plus lus, les plus copiés, les plus étudiés, qui ont, paradoxalement peut-être, mais réellement, le plus de chance d'avoir été le mieux conservés, car s'ils risquent d'avoir retenu plus de leçons fautives, ils n'en ont que plus attiré la vigilance des copistes et le travail des correcteurs.

# CONTRIBUTION A L'HISTOIRE DE L'EDUCATION TECHNIQUE EN FRANCE, DU MILIEU DU XVIII<sup>e</sup> SIECLE A LA FIN DE LA RESTAURATION.

*Thèse soutenue par M. Antoine LEON, le 29 janvier 1962.*

*Directeur de recherches : M. REINHARD, professeur à la  
Faculté des lettres et sciences humaines.*

La préparation d'une thèse principale de psycho-pédagogie sur l'étude des rapports entre la culture générale et le métier a été le point de départ d'une recherche sur les buts, les formes, le contenu et les tendances évolutives de l'éducation technique, au cours d'une période-charnière de l'histoire de France. L'étude synchronique de cinq sous-périodes (fin de l'Ancien Régime, Etats généraux, Révolution, Consulat et Empire, Restauration) est complétée par une enquête diachronique sur certains établissements, notamment sur la première école d'arts et métiers.

L'évolution des formes de l'éducation technique ne s'effectue pas selon un schéma simple, unilinéaire. Dans toute institution, coexistent — suivant un équilibre plus ou moins stable — des structures anciennes et des éléments qui préfigurent l'avenir; des décalages plus ou moins importants se manifestent, par ailleurs, entre les projets et les réalisations, entre ces dernières et les exigences du développement économique. Certaines tendances générales se dégagent cependant de la diversité des faits constatés :

tous les gouvernements qui se succèdent, de la fin de l'Ancien Régime à la Restauration, sont plus favorables à l'enseignement technique supérieur qu'à l'enseignement technique élémentaire.

En ce qui concerne les rôles respectifs de l'Etat et de l'initiative privée, on constate que celle-ci se cantonnait, sous l'Ancien Régime, dans le domaine de la formation élémentaire, alors qu'elle tend, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, à se substituer à l'intervention de l'Etat, quel que soit le niveau envisagé.

Si l'on s'en tient plus particulièrement au contenu de l'enseignement, on peut dire que la fonction d'éducation technique tend

à se détacher progressivement d'autres fonctions (bienfaisance, instruction élémentaire, formation militaire, production), dont elle était primitivement solidaire.

A propos des origines de la première école d'arts et métiers, l'importance du rôle joué par La Rochefoucauld-Liancourt ne paraît pas tenir essentiellement, comme on l'affirme souvent, à la création d'un établissement scolaire à la fin de l'Ancien Régime; c'est surtout sous l'Empire et la Restauration que le duc de La Rochefoucauld révèle, en qualité d'inspecteur des écoles d'arts et métiers, ses talents d'organisateur et de conseiller pédagogique.

## DENKART. LIVRE VI.

Contribution à l'étude de la civilisation iranienne.

Thèse soutenue par M. Bahram FARAVACHI, le 7 février 1962.

Directeur de recherches : M. DE MENASCE, directeur d'études à l'École pratique des hautes études (5<sup>e</sup> section).

L'objet de cette thèse est l'étude du sixième livre du *Dênkart*, la grande encyclopédie mazdéenne.

Le livre VI du *Dênkart* est divisé en six parties, totalisant cinq cent trente paragraphes indépendants. La première partie, qui en comprend trois cent vingt-cinq, est attribué aux *Pôryôtkêsân*, les anciens maîtres de la religion; c'est un mélange de sagesse religieuse et morale. La partie B comprend six paragraphes; il s'y trouve quelques *andarz* et la liste des qualités et des défauts, avec la répétition de la formule : « chasser du monde le défaut de sorte que la qualité ne diminue pas » — formule qui fait penser à une phrase rituelle destinée à être récitée; ces paragraphes sont intéressants à cause de l'opposition des notions qu'ils présentent. La partie C comprend quatre-vingt-trois paragraphes : elle est plutôt morale que religieuse; elle contient, entre autres, vingt-huit paragraphes sur les qualités et les défauts résultant les uns des autres — d'un grand intérêt, car ils définissent l'opposition des qualités et des défauts et leur succession. La partie D comprend douze paragraphes; elle contient cinq anecdotes sur les prêtres et les dévôts et quelques *andarz* de Atûrpât i Mahraspandân, Vahudât Atûr Ohrmazdân, Husrav Anôsak Ruvân et de Ohrmazd Sagzik. La partie E comprend cinquante-et-un paragraphes : c'est encore un mélange de sagesse morale et religieuse.

L'auteur présente, tout d'abord, le texte (établi d'après les deux éditions du *Dênkart* par Sanjana et Madan), le déchiffrement et la transcription du livre VI (avec corrections et notes); la transcription a présenté beaucoup de difficultés, dues, la plupart du temps, à la graphie défectueuse, aux ligatures multivalentes et aux idéogrammes. Cette étape du travail supposait la compréhension préalable de l'ensemble du texte; pour un mot difficile à déchiffrer, toutes les possibilités de lecture ont été examinées, dans tous les contextes.

Un glossaire d'environ mille sept cents mots a été constitué. Quelques termes, cependant, n'ont pu être déchiffrés, mais qui ne gênent pas la compréhension du texte; la liste en est donnée, ainsi que les interprétations possibles qu'ils suggèrent.

L'étude des termes opposés et parallèles a permis, d'autre part, de comprendre les rapports exacts entre les mots. C'est grâce à eux que, non seulement les nuances de sens entre les mots synonymes ont pu être saisies, mais encore la succession des idées ayant un certain rapport entre elles.

L'auteur donne ensuite la liste des noms propres de personnes, de lieux, de divinités, etc., ainsi que la table alphabétique des qualités et des défauts et la table des qualités et des défauts résultant les uns des autres.

A la fin de l'ouvrage, figure une table des matières du livre VI, divisée en deux parties. La première comprend la liste de deux cent vingt-quatre mots et expressions, commentés et expliqués au cours même de l'étude; la seconde partie résume le contenu de tous les paragraphes, ceux traitant du même sujet étant présentés ensemble. On pourrait élargir cette liste des idées maîtresses. Ainsi l'auteur a voulu donner un aperçu des différents sujets étudiés dans le livre VI du *Dênkart* (en considérant chaque sujet dans l'ensemble des données), et, en même temps, faciliter la recherche des divers sujets.

IMPRIMERIE ROUGERIE  
11, rue des Sapeurs -- LIMOGES



Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX<sup>e</sup> siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

Couverture :

Conception graphique – Manon Lemaux

Typographie – Linux Libertine & Biolinum, Licence OFL

\*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en accord avec l'éditeur du livre original, qui dispose d'une licence exclusive confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012.

Avec le soutien du

